

Tours : 4 groupements retenus pour le réaménagement des Halles

Publié le 22/12/2017 à 14:56 | Mis à jour le 22/12/2017 à 15:21



La Ville souhaite un projet architectural d'envergure pour les Halles mais aussi tout le quartier.

© Archives NR

D'un café situé juste en place des Halles, le maire Christophe Bouchet a fait le point vendredi matin sur la **consultation** lancée au printemps sur les Halles, mais aussi le quartier, avec les places du Grand-Marché et de la Victoire, jusqu'à la Loire. La fin de l'appel au concours était initialement prévu pour juillet puis a été repoussé au mois **d'octobre**.

Huit groupements ont candidaté puis la Ville en a retenu **quatre** à l'issue d'une réunion le 15 décembre dernier.

> **Frey**, associé à Biltoli, exploitant de Halles gourmandes, Cuisine mode d'emploi et du cabinet d'architecte XTU.

> **Icade**, associé à Elite Club Vacanze, Mado France et du groupement d'architectes composé de Clément Blanchet, Jean-Pierre Lott, Philippe Huguet et Philippe Montandon.

> **Sogeprom/Set** associé à Créative Valley, Melt et du groupement d'architectes composé du cabinet Reichen et Robert, de Claude Blanchet et de Pierre Bourlois.

> **Vinci/Roma** associé à Culture et patrimoine, Indigo et du groupement d'architectes composé des ateliers Moreau-Kusunoki, Moreau-Boktor et d'Alain Gourdon.

Plus d'audace et d'imagination attendus

Pour l'heure, aucune esquisse n'a été fournie ni indication de financement ou d'étude des flux. Le rendu de la deuxième phase est attendu pour le **20 avril**.

Globalement, Christophe Bouchet pousse ces groupements à se montrer "plus imaginatifs", plus audacieux, à la fois sur le plan architectural mais aussi sur le montage financier. Le rendu final aura lieu à l'été 2018.

Compte tenu de l'ampleur du projet, une **révision du plan de sauvegarde** semble inévitable. Une procédure qui, d'après l'Architecte des bâtiments de France, Franck Charnassé, prend environ 6 mois.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un projet à moyen voire long terme.